

27 avr 2012 -18:53

Appartient à Conseil des ministres du 27 avril 2012

## Circulaires relatives aux enveloppes de personnel et plans de personnel des services publics fédéraux

Le Conseil des ministres a approuvé deux projets de circulaires relatives aux plans de personnel de la fonction publique fédérale.

La circulaire 613bis contient des informations sur les enveloppes de personnel 2012 et 2013 et les plans de personnel 2012. Elle reprend notamment les nouvelles limites d'engagement 2012, qui ont été décidées après le contrôle budgétaire, et donne une préfiguration des enveloppes 2013.

La seconde circulaire concerne les plans de personnel 2012 pour les services ayant une source de financement hors enveloppe. Ces plans de personnel doivent être soumis avant le 31 mai 2012.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique  
Rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 574 80 05  
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget et de la Simplification administrative  
Queteletplein 7  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 211 38 11  
<http://www.chastel.belgium.be>

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à  
la Fonction publique et à la Modernisation des Services

publics

Rue Royale 180

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 209 33

<http://bogaert.belgium.be>